

LES FINANCES MUNICIPALES



- Compte Administratif 2016
- Budget Primitif 2017
- Le cycle budgétaire

2
0
1
7



L'exercice budgétaire encore difficile de 2016 vient de s'achever. Les efforts menés depuis trois ans dans la gestion des affaires communales portent leurs fruits. La situation financière s'est améliorée et nous allons enfin pouvoir commencer à investir dans de nouveaux projets dès 2017.

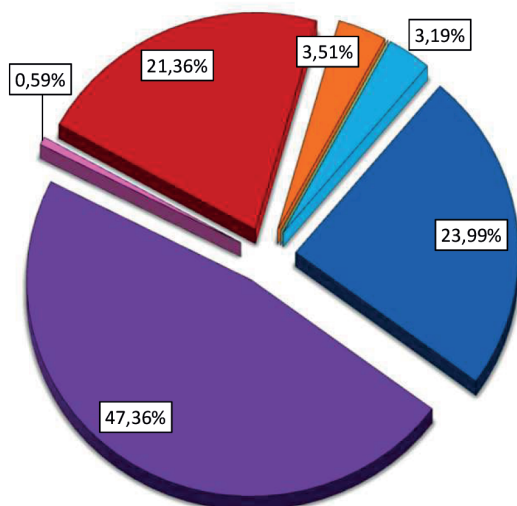
Parallèlement, la construction intercommunale se poursuit et la Communauté de Communes Meurthe, Mortagne, Moselle (CC3M) se met en place. Sachez que nous mettons tout en œuvre pour veiller à ce que les intérêts de chacun puissent être préservés et que la CC3M devienne réellement une opportunité de mutualisation ambitieuse pour l'ensemble du territoire.



DOSSIER LES FINANCES MUNICIPALES

■ Compte administratif 2016 - SECTION DE FONCTIONNEMENT

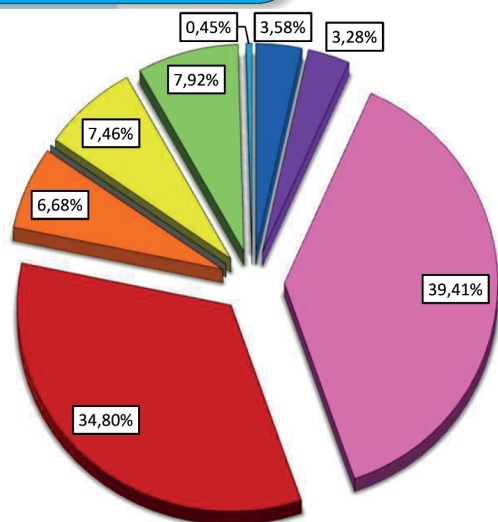
DÉPENSES



Chapitres	Désignation	CA 2016	%
011	Charges à caractère général	839 126,19	23,99%
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 656 231,24	47,36%
014	Atténuations de produits	20 690,00	0,59%
65	Autres charges de gestion courante	746 860,04	21,36%
66	Charges financières	122 744,37	3,51%
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00%
68	Dotations provisions semi-budgétaires	0,00	0,00%
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00%
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00%
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	111 484,28	3,19%
TOTAL =		3 497 136,12	100,00%

Après plusieurs années de croissance des charges réelles de fonctionnement sur une trajectoire de 4,25%, nous avons réussi à réduire de façon importante nos dépenses en 2015. Grâce à une politique volontarisme, l'effort est maintenu et les dépenses de fonctionnement 2016 sont au même niveau que l'année précédente (- 0.2%).

RECETTES



Chapitres	Désignation	CA 2016	%
013	Atténuations de charges	154 010,98	3,58%
70	Produits des services, domaine et ventes diverses	140 795,87	3,28%
73	Impôts et taxes	1 693 211,99	39,41%
74	Dotations, subventions et participations	1 494 832,56	34,80%
75	Autres produits de gestion courante	286 933,26	6,68%
76	Produits financiers	3,50	0,00%
77	Produits exceptionnels	320 586,09	7,46%
002	Excédent de fonctionnement reporté	340 243,07	7,92%
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	19 397,34	0,45%
TOTAL =		4 296 003,68	100,00%

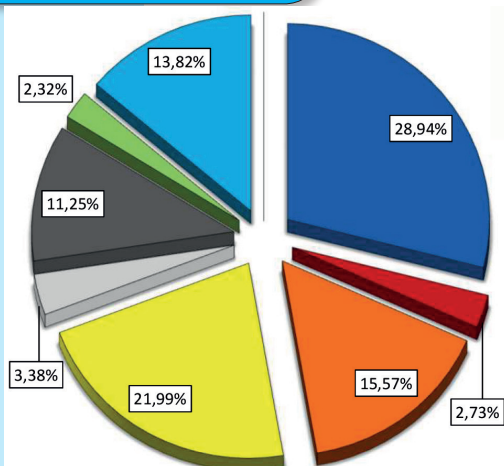
Grâce à la vente de la 1^{ère} tranche du terrain du Haut des Places (262 000 €) dans le cadre du projet d'urbanisme « les jardins de Blainville-sur-l'Eau », la Commune a réalisé un résultat comptable très satisfaisant permettant de financer les investissements. Néanmoins, les recettes réelles de fonctionnement (sans cette recette exceptionnelle et les recettes d'ordres) sont en baisse de 1.5% par rapport à 2015. La Commune a enregistré une baisse des dotations de l'Etat de l'ordre de 50 000 € dans le cadre du plan de redressement des comptes publics.

Finalement, le résultat entre les recettes et les dépenses réelles de fonctionnement de 2016, permet à la Commune de dégager une épargne brute satisfaisante de 412 722 €.

DOSSIER LES FINANCES MUNICIPALES

■ Compte administratif 2016 - SECTION D'INVESTISSEMENT

DÉPENSES



Chapitres	Désignation	CA 2016	%
10	Dotation, fonds divers et réserves	0,00	0,00%
16	Emprunts et dettes assimilés	242 458,53	28,94%
20	Immobilisations incorporelles	22 876,67	2,73%
21	Immobilisations corporelles	130 467,80	15,57%
23	Immobilisations en cours	184 184,25	21,99%
45	Comptabilité distincte rattachée	28 275,17	3,38%
001	Déficit d'investissement reporté	94 242,13	11,25%
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	19 397,34	2,32%
041	Opérations patrimoniales	115 793,56	13,82%
TOTAL =		837 695,45	100,00%

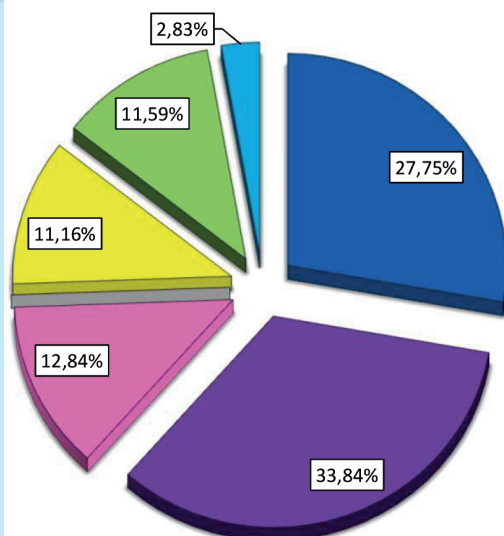
La principale dépense d'investissement a été le remboursement de nos emprunts en 2016 pour un montant légèrement supérieur à 240 000 €. Cependant, la situation s'améliore, les charges liées aux remboursements du capital de notre dette sont en recul de 8.9 % par rapport à 2015.

En 2016 la Commune a finalisé son Plan Local d'Urbanisme (PLU), document qui organise le développement de notre territoire en fixant les règles d'urbanisme. Nous avons également mis en place l'Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'AP) afin de faciliter l'accès des services et des équipements aux personnes en situation de handicap.

Des équipements sportifs ont été renouvelés à la salle plurisports Léo Lagrange. Nous avons également poursuivi l'amélioration du parc d'éclairage public et l'extension du cimetière. La nouvelle salle polyvalente - ½ pension périscolaire, située place du Rampeux, a pu être finalisée permettant ainsi aux enfants des écoles du centre de se restaurer dans des conditions optimales.

Concernant le programme de travaux « Espace Macaron », les études se sont poursuivies en 2016 afin de recalibrer et réévaluer le projet dans un budget plus cohérent. Les marchés de travaux ont pu être ainsi validés en fin d'année pour permettre le démarrage de l'opération.

RECETTES



Chapitres	Désignation	Réalisé	%
10	Dotations, fonds divers et réserves	277 336,61	27,75%
13	Subventions d'investissement reçues	338 124,25	33,84%
16	Emprunts et dettes assimilés	128 306,89	12,84%
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00%
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	111 484,28	11,16%
041	Opérations patrimoniales	115 793,56	11,59%
045	Comptabilité distincte rattachée	28 275,17	2,83%
TOTAL =		999 320,76	100,00%

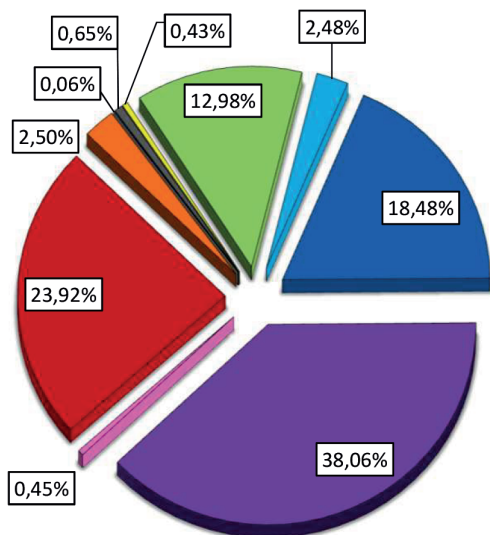
Au niveau des recettes d'investissement, les subventions de nos partenaires institutionnels, liées à la réalisation de la salle polyvalente - ½ pension périscolaire, ont constitué plus de 30 % de recettes totales avec près de 340 000 € encaissées cette année.

En plus de nous soutenir en termes de subventions, nous avons pu mobiliser auprès de la CAF un emprunt à taux zéro de presque 130 000 € en 2016.

DOSSIER LES FINANCES MUNICIPALES

■ Budget Primitif 2017 - SECTION DE FONCTIONNEMENT

DÉPENSES



Chapitres	Désignation	BP 2017	%
011	Charges à caractère général	859 058,85	18,48%
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 769 500,00	38,06%
014	Atténuations de produits	20 800,00	0,45%
65	Autres charges de gestion courante	1 111 900,00	23,92%
66	Charges financières	116 200,00	2,50%
67	Charges exceptionnelles	3 000,00	0,06%
68	Dotations provisions semi-budgétaires	30 100,00	0,65%
022	Dépenses imprévues	20 000,00	0,43%
023	Virement à la section d'investissement	603 222,00	12,98%
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	115 200,00	2,48%
TOTAL =		4 648 980,85	100,00%

Les charges à caractère général comprennent l'ensemble des dépenses courantes de la collectivité. Les fluides (eau, électricité, gaz) sont le principal poste de dépense de la Commune avec une dépense de 270 000 €.

La maintenance des équipements, des bâtiments, des espaces verts et de la voirie représentent une charge équivalente de 265 000 €.

Les **charges de personnel et frais assimilés** correspondent à l'ensemble de la masse salariale de la Commune en dehors des budgets annexes qui correspondent aux équipements enfance – jeunesse (crèches Bergamote et P'tits Mousses, les accueils Macaron et Brimbelle, le LAEP et la Ludothèque).

En 2017, plusieurs réformes d'ampleurs revalorisent le traitement des agents de la fonction publique.

Les **autres charges de gestion courante** sont constituées en majeure partie par les subventions aux budgets annexes (450 000 €), au CCAS (100 000 €) et à la Caisse des Ecoles (330 000 €) qui assure le financement des quatre écoles de la Commune.

Les autres crédits permettent de prendre en charge le financement des services d'incendie et les subventions aux associations.

Les **charges financières** représentent les intérêts d'emprunt de la collectivité pour l'année.

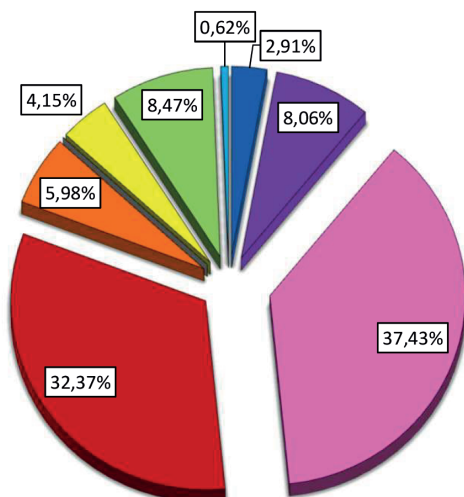
Les autres dépenses de fonctionnement sont liées à des lignes budgétaires particulières, notamment des opérations d'ordre destinées à équilibrer les comptes.

Parmi elles, les crédits budgétaires inscrits en **virement à la section d'investissement** permettent d'équilibrer la section d'investissement mais aucune opération financière n'est effectuée d'où une réalisation de 0 € au niveau du compte administratif.

DOSSIER LES FINANCES MUNICIPALES

■ Budget Primitif 2017 - SECTION DE FONCTIONNEMENT

RECETTES



Chapitres	Désignation	BP 2017	%
013	Atténuations de charges	135 500,00	2,91%
70	Produits des services, domaine et ventes diverses	374 800,00	8,06%
73	Impôts et taxes	1 740 044,00	37,43%
74	Dotations, subventions et participations	1 504 921,00	32,37%
75	Autres produits de gestion courante	277 900,00	5,98%
76	Produits financiers	5,00	0,00%
77	Produits exceptionnels	193 000,00	4,15%
002	Excédent de fonctionnement reporté	393 938,85	8,47%
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	28 872,00	0,62%
TOTAL =		4 648 980,85	100,00%

Les **atténuations de charges** comprennent les remboursements liés aux charges de personnel. Il s'agit essentiellement des aides de l'état pour les agents en contrats aidés que la Commune emploie.

Les **produits des services, domaines et ventes diverses** correspondent à l'ensemble des prestations que la Commune propose aux habitants et à différents partenaires. Les recettes les plus importantes sont générées par la mise à disposition de personnel et le remboursement des fluides pour le CCAS et la Caisse des Ecoles (240 000 €).

Les **impôts et taxes** sont constitués principalement des taxes dites « ménages », taxe d'habitation, taxe foncière et également la cotisation foncière des entreprises.

L'ensemble des dotations de l'état s'élèvent à 1 150 000 €. Elles constituent le plus gros des **dotations, subventions et participations**. La CAF soutien également la Commune dans la gestion de ses équipements enfance – jeunesse à hauteur de 195 000 €. Cette dotation permet de prendre en charge près de 40% du reste à financer des budgets annexes liés à l'enfance et la jeunesse.

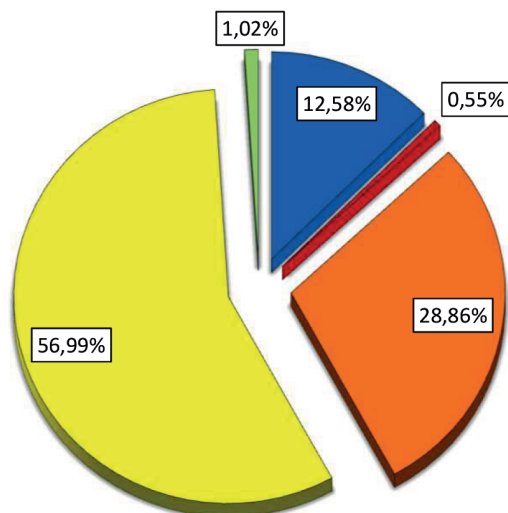
Les **autres produits de gestion courante** sont liés aux revenus générés par le parc locatif important de la collectivité.

Les **produits exceptionnels** correspondent majoritairement à la vente de la deuxième tranche du terrain du HDP au promoteur Terralia dans le cadre du projet d'urbanisation qui a débuté en 2016. La Commune devrait percevoir 170 000 € à ce niveau.

DOSSIER LES FINANCES MUNICIPALES

■ Budget Primitif 2017 - SECTION D'INVESTISSEMENT

DÉPENSES



Chapitres	Désignation	BP 2017	%
16	Emprunts et dettes assimilés	355 200,00	12,58%
20	Immobilisations incorporelles	15 400,00	0,55%
21	Immobilisations corporelles	814 750,00	28,86%
23	Immobilisations en cours	1 609 000,00	56,99%
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	28 872,00	1,02%
TOTAL =		2 823 222,00	100,00%

Les **emprunts et dettes assimilés** représentent une charge importante cette année.

Malgré la baisse évoquée dans le compte administratif 2016, 2017 et 2018 constituent deux années où il est nécessaire de rembourser 100 000 € de capital supplémentaire dans le cadre du préfinancement du Fonds de Compensation de la TVA (prêt à taux zéro de 200 000 € obtenu il y a deux ans).

Les **immobilisations incorporelles** correspondent aux frais d'études et logiciels divers que la commune pourrait acquérir.

Cette année, 15 400 € sont prévus pour poursuivre les études liées à la circulation et au stationnement dans la Commune.

Les **immobilisations corporelles** représentent les investissements prévus pour être réalisés cette année.

Après, plusieurs exercices budgétaires contraints, la Commune va enfin pouvoir investir et enclencher de nouveaux projets, notamment :

- Réfection de la rue des Corvées (350 000 €) ;
- Achat de mobilier et de matériel dans le cadre du projet « Espace Macaron » (66 000 €) ;
- Poursuite de la rénovation de l'éclairage public et notamment du pont Galliéni (50 000 €) ;

• Achat de matériel technique dans le cadre de l'arrêt de l'utilisation des produits phytosanitaires (50 000 €) ;

• Projet d'équipements informatiques permettant de mettre en place quatre classes mobiles pour les écoles élémentaires de la Commune (49 000 €) ;

• Aménagement dans le cadre du programme pluriannuel de travaux d'accessibilité (40 000 €) ;

• Travaux de rénovation sur notre parc de logement (40 000 €) ;

• Aménagement rue de la Filature (20 000 €) ;

• Rénovation du parcours de santé (15 000 €) ;

• Poursuite des investissements au cimetière (10 000 €).

Les **immobilisations en cours** concernent les investissements prévus pour être réalisés sur plusieurs exercices budgétaires.

Les travaux prévus à ce niveau sont les suivants :

• Programme recalibré de travaux « Espace Macaron » (1 500 000 €) ;

• Construction d'un local manifestation sur la carrière du HDP (40 000 €) ;

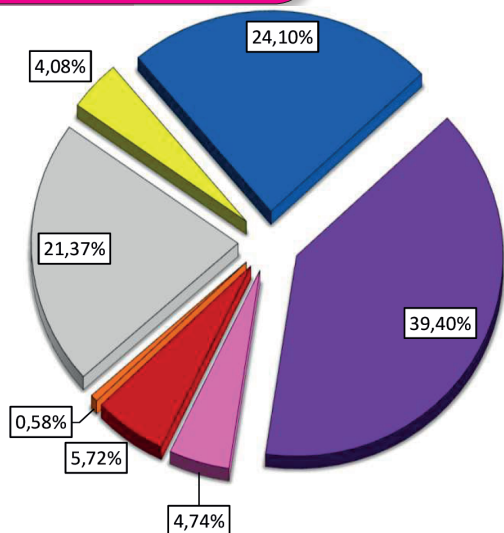
• Remplacement de la chaudière du centre technique municipal : (35 000 €) ;

• Réalisation de stationnements sur le square Lenoncourt : (30 000 €).

DOSSIER LES FINANCES MUNICIPALES

■ Budget Primitif 2017 - SECTION D'INVESTISSEMENT

RECETTES



Chapitres	Désignation	BP 2017	%
10	Dotations, fonds divers et réserves	680 439,69	24,10%
13	Subventions d'investissement reçues	1 112 478,00	39,40%
16	Emprunts et dettes assimilés	133 757,00	4,74%
001	Excédent d'investissement reporté	161 625,31	5,72%
024	Produits des cessions d'immobilisations	16 500,00	0,58%
021	Virement de la section de fonctionnement	603 222,00	21,37%
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	115 200,00	4,08%
TOTAL =		2 823 222,00	100,00%

Dotations, fonds divers et réserves constituent une part importante du financement des investissements. Il s'agit du Fonds de Compensation de la TVA (FCTVA) pour un peu plus de 100 000 € et du résultat comptable 2016 réellement nécessaire pour financer nos investissements (560 000 €).

La Commune a inscrit 1 112 500 € de **subvention d'investissements** cette année. La majorité des subventions concernent le programme de travaux « Espace Macaron » pour lequel la Commune bénéficie d'un soutien très important de l'Etat, de la CAF et de la Région.

Pour financer ces travaux, la Commune a également pu bénéficier d'une aide de la CAF sous forme d'un emprunt à taux zéro dont il reste 135 000 € à encaisser.

Tout comme en dépenses de fonctionnement, nous retrouvons le **virement de la section de fonctionnement** qui permet d'équilibrer la section d'investissement.

EN GUISE DE CONCLUSION

En 2017 ... Nos efforts financiers ont payé et nous allons enfin pouvoir investir dans notre cité.

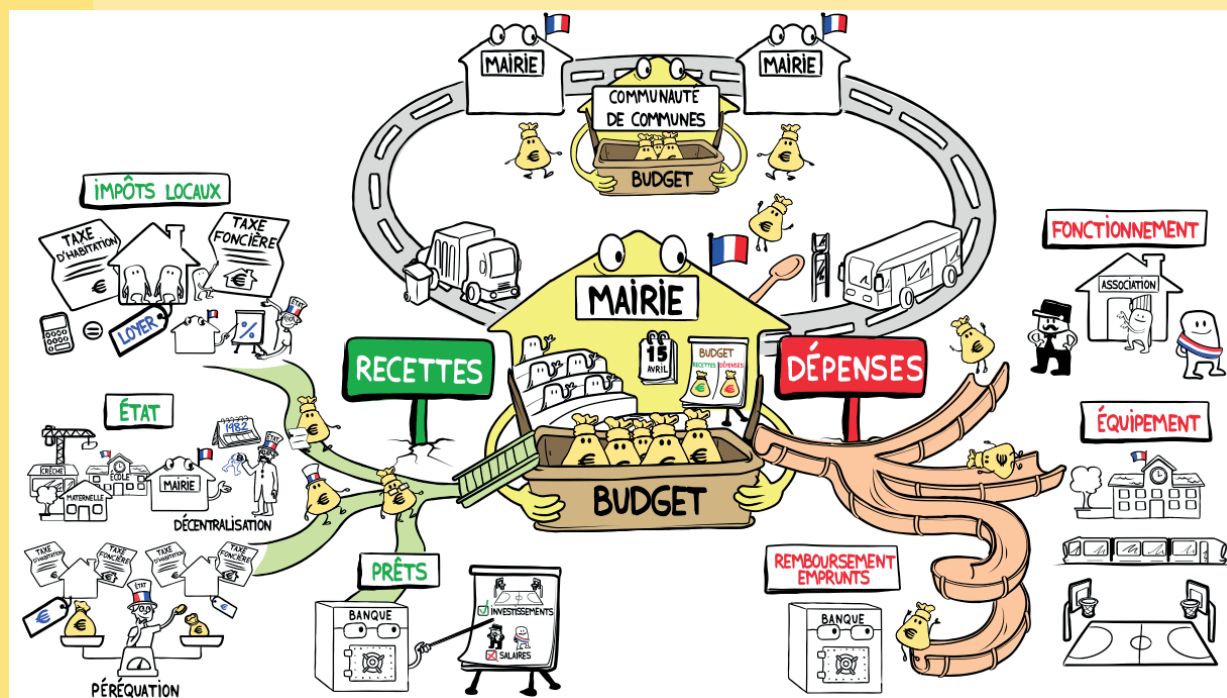
Nous allons débiter l'entretien et la réfection de nos voiries en rénovant totalement la rue des Corvées. Nous accélérerons l'amélioration de notre éclairage public. Nous continuerons à investir pour maintenir une cité toujours plus propre dans le respect de l'environnement. Nous poursuivrons nos efforts dans l'entretien de notre patrimoine naturel et dans l'amélioration de la sécurité de chacun. Nous équiperons les écoles élémentaires de deux classes numériques mobiles.

Dans le cadre de l'animation du territoire, nous continuerons de soutenir activement le Comité des fêtes et l'ensemble des acteurs de la vie associative locale pour offrir à l'ensemble des blainvillois une animation de qualité.

Et enfin, la solidarité n'étant pas un vain mot, nous poursuivrons notre politique active vis-à-vis du CCAS et mettrons en œuvre la première phase de notre Agenda d'Accessibilité Programmée afin de faciliter l'accès des équipements aux personnes en situation de handicap.

DOSSIER LES FINANCES MUNICIPALES

■ Le cycle budgétaire



BUDGET PRIMITIF

Préparé et approuvé par le Conseil Municipal de la collectivité avant le 15 avril de l'année N, le budget primitif est l'acte qui prévoit et autorise les recettes et les dépenses de l'année. Il peut être modifié ou complété en cours d'année si nécessaire par des décisions modificatives.

Il est **équilibré** en dépenses et en recettes et doit être évalué de façon **sincère**. **L'autofinancement** de la Commune, c'est-à-dire l'excédent des produits réels de fonctionnement sur les charges réelles de fonctionnement, doit être suffisant pour couvrir le **remboursement du capital de la dette** de l'année en cours.

COMPTE ADMINISTRATIF

A la clôture de l'exercice budgétaire, qui intervient au 31 janvier de l'année N+1, le Maire établit le compte administratif du budget.

Ce document rapproche les prévisions inscrites au budget des réalisations effectives en dépenses et en recettes et **présente les résultats comptables de l'exercice**. Le compte administratif est soumis au Conseil Municipal avant le 30 juin de l'année N+1.

COMPTE DE GESTION

Dans le secteur public, il existe une séparation en l'ordonnateur (le Maire) et le comptable public (le Trésorier de Bayon – Blainville-sur-l'Eau). Le Maire décide des opérations financières et le Trésorier les exécute après les avoir contrôlées.

Parallèlement au Compte Administratif, le Trésorier établit un compte de gestion par budget voté. Le compte de gestion retrace les opérations budgétaires en dépenses et en recettes, selon une présentation analogue à celle du compte administratif.

Ce document est également soumis au vote du Conseil Municipal qui peut constater la stricte concordance des deux documents.